

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **29 juin 2009**

Décision n° **B-2009-1005**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Quartier Ecoïn sous la Combe - Requalification des espaces extérieurs - Lot n° 2 : espaces verts, mobilier - Autorisation de signer un avenant au marché public

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Blein

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 22 juin 2009

Compte-rendu affiché le : 30 juin 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, David G., Imbert A, Sangalli.

Absents excusés : MM. Buna, Daclin, Kimelfeld (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), Abadie, Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Mme Frih (pouvoir à M. Blein).

Absents non excusés : MM. Barge, Lebuhotel.

Bureau du 29 juin 2009**Décision n° B-2009-1005**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Quartier Ecoïin sous la Combe - Requalification des espaces extérieurs - Lot n° 2 : espaces verts, mobilier - Autorisation de signer un avenant au marché public**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 18 juin 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Par décision n° B-2005-3693 en date du 24 octobre 2005, le Bureau a autorisé la signature d'un marché public de travaux pour la requalification des espaces extérieurs du quartier de l'Ecoïin sous la Combe à Vaulx en Velin, lot n° 2 : espaces verts, mobilier. Ce marché a été notifié sous le numéro° 0512088 Y le 30 novembre 2005 au groupement d'entreprises Espaces verts Tarvel-Parcs & sports-Chazal pour un montant de 1 983 501,78 € HT, soit 2 372 268,13 € TTC.

Concernant les travaux d'espaces verts, des prestations supplémentaires s'avèrent nécessaires à savoir :

- plus-value à la demande de la maîtrise d'ouvrage, fourniture et mise en place d'un mélange terre-pierre pour les fosses de plantation des arbres de haute tige sur les trottoirs communautaires, en remplacement de la terre végétale prévue au marché, afin d'améliorer la portance des cadres d'arbres et éviter les affaissements de ceux-ci, pour un meilleur développement du végétal.

Le prix proposé par l'entreprise, soit 52,90 € HT le mètre cube, valeur juillet 2008, est équivalent au prix du marché à bons de commande du secteur n° 050213 Z (prix n° 03 03/14 : 46,90 € HT x 1,128 = 52,90 € HT révisé juillet 2008).

Soit en base marché d'Ecoïin, le prix est ramené de 52,90 € à (52,90 €/1,186 =) 44,60 € le mètre cube valeur juin 2005.

Soit pour 2 335 mètres cubes : 104 141 € HT (cf prix nouveau 1 - PN 1) ;

- plus-value du remplacement de la toile de jute autour des troncs par du bambou à la demande du service arbres et plantations de la direction de la voirie, afin d'améliorer la protection des troncs contre le soleil et éviter leur dessèchement (cf PN 2) : 3 408 € HT ;

- plus-value de la reprise des gazons et d'arbustes après les travaux de clôtures et murs d'adressage suite au retard du lot n°4 serrurerie et du lot n° 1D maçonnerie qui n'ont pu effectuer leurs travaux qu'après la saison des plantations (cf PN 3 et 4) : 3 650,85 € HT + 9 902,50 € HT ;

- moins-value de la terre végétale du fait des fosses en terre pierre : soit moins 30 607,38 € HT.

Cet avenant n° 1, d'un montant de 90 494,97 € HT, soit 108 232 € TTC, porterait le montant total du marché à 2 073 996,75 € HT, soit 2 480 500,11 € TTC, soit une augmentation de 4,56 % du montant initial du marché.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer l'avenant, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit projet d'avenant ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer un avenant n° 1 au marché n° 051288 Y conclu avec le groupement d'entreprises Espaces verts Tarvel-Parcs & sports-Chazal pour la requalification des espaces extérieurs du quartier de l'Ecoin sous la Combe à Vaulx en Velin - lot n° 2 : espaces verts, mobilier. Cet avenant, d'un montant de 90 494,97 € HT, soit 108 232 € TTC, porte le montant total du marché à 2 073 996,75 € HT, soit 2 480 500,11 € TTC.

2° - La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - section d'investissement - opération 0705.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 30 juin 2009.